Beobank Online Déclarer un sinistre habitation

beObank

IBAN BE77 9545 4622 6142

FRAUDE / PHISHING

Membre du Groupe Crédit Mutuel

Pour des raisons de sécurité, nous vous recommandons vivement de taper **directement** le nom exact du site **www.beobank.be** dans la barre d'adresse pour accéder à vos comptes via Beobank Online. Sauvegardez ce site dans vos favoris.

Ne communiquez **jamais** votre code bancaire, mot de passe par téléphone, e-mail, sms ou sur les réseaux sociaux. Beobank ne vous les demandera jamais.

Vous trouverez plus de conseils et exemples sur www.beobank.be/phishing.

Pour accéder à votre espace en ligne, rendez-vous sur **www.beobank.be** et cliquez sur l'onglet '**Beobank Online**', situé en haut à droite de votre écran.

be <mark>O</mark> bank	Particulier Professio	Q Rechercher	Contact ONos a	agences NL Devenir clie	nt Support client B	eobank Online
	Payer 🗸	Investir et Épargner 🗸 🗸	Emprunter 🗸	S'assurer 🗸	Blog et Conseils	

Introduire une déclaration de sinistre
 Une fois connecté(e) à votre espace en ligne, cliquez sur l'onglet 'Opérations' puis sur 'Assurances – Décla- rer / Suivre un sinistre'.
Accueil 🛧 Favoris Situation Opérations Services Profil Nos produits
Comptes à vue Investissements Cartes Assurances
Virements Dossier titres Gérer mes cartes Devis / souscriptions Vos sinistres Ordres permanents Gestion domiciliation cartes de crédit Espace Formalités médicales
Domiciliations Déclarer / Suivre un sinistre
Déclarer votre sinistre en ligne Habitation/Familiale Pour plus de confort et de rapidité, essayez la déclaration en ligne !
3. Sélectionnez l'habitation concernée.
Habitation/Familiale (3)
Contrat
RESPONSABILITE CIVILE APPARTEMENT GHYSENSSTRAAT 998 3700 TONGEREN GHYSENSSTRAAT 998 3700 TONGEREN Contrat habitation JG 9000344
 Prenez connaissance des informations légales et cochez la case « Je reconnais avoir lu les présentes dispo- sitions et les accepte ». Cliquez ensuite sur 'Confirmer'.

Bd du Roi Albert II 2, 1000 Bruxelles



Beobank NV/SA Membre du Groupe Crédit Mutuel www.beobank.be Bd du Roi Albert II 2, 1000 Bruxelles

•

TVA BE 0401 517 147 | RPM Bruxelles IBAN BE77 9545 4622 6142

II. Dommages

- Description des dommages : décrivez les différents dommages à déplorer suite au sinistre.
- Photos : ajoutez d'éventuelles photographies témoignant des dommages.
- Estimation des dommages en euros (facultatif) : il s'agit d'une estimation des biens mobiliers endommagés ou détruits lors du sinistre (meubles, objets et équipements).
- 7. Ajoutez tout **document** pouvant aider à instruire votre demande en cliquant sur '**Parcourir et ajouter un fichier**' et renseignez le type de document dont il est question (photo, devis ou documents divers).

	Glisser-déposer les fichiers ici ou Parcourir et ajouter un fichier		
Fichier joint	Type de document	Transmis le 18/12/2024	Action
L'ajout de dor ration.	ument peut se faire à tout moment , mêm	e après confirmation de l	énvoi de la déc
L'ajout de dou ration.	ument peut se faire à tout moment , mêm nnées de contact ou modifiez-les, au bes	e après confirmation de l coin.	'envoi de la déc
L'ajout de dou ration. Confirmez vos coorde Relisez votre déclarati Tout est en ordre ? Cl	ument peut se faire à tout moment , mêm nnées de contact ou modifiez-les, au bes m afin de vérifier que toutes les informatio quez alors sur ' Transmettre la déclaratior	e après confirmation de l coin. ns nécessaires nous ont é r'.	'envoi de la déo

Suivre ou compléter un sinistre

Rendez-vous dans l'onglet '**Opérations' et cliquez sur 'Assurances - Déclarer / Suivre un sinistre**'. Vous aurez un aperçu des sinistres en cours et leur statut.

En cliquant sur 'Modifier' vous pourrez :

- Ajouter des documents à votre déclaration
- Télécharger l'avis d'enregistrement de votre déclaration au format PDF

•

•